

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 06-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	9/02/2018
Présents	14
Absents	9
Procurations	4
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du neuf février deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le quinze février deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, CAZANAVE Véronique, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : CATALA Fabien à Christian CIBIEL, MARIEIRO Fabienne à Claudine SARRAIL, PEISER Jean-Luc à Jean SAINT MARTIN, BIARD Ludovic à Stéphane BOURDONCLE.

Absents : CATALA Fabien, LEVENARD Christian, MARIEIRO Fabienne, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée, BIARD Ludovic, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Avance sur subvention à l'association Swing à Mirepoix

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le festival « Swing à Mirepoix » aura lieu, comme chaque année, le week-end de Pâques, soit avant le vote du budget primitif 2017. Le président et les membres de l'association demandent au Conseil Municipal de leur accorder une avance de 13 000 € sur la subvention annuelle 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de verser une avance d'un montant de 13 000 € sur la subvention allouée à l'association Swing pour l'exercice 2018, dans l'attente du vote du budget primitif ;
- **Dit** que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2018 ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Nicole QUILLIEN



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 20/02/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-009-210901948-20180215-06D2018-DE